

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: TMSF 5001A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résine.
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société:	Airtech International, Inc. 5700 Skylab Road Huntington Beach, CA 92647 E-mail: airtech@airtechintl.com Site web: www.airtechonline.com Téléphone: +1 714.899.8100 Service responsable de l'information: Téléphone: +1 714.899.8100 E-mail: airtech@airtechintl.com	Airtech Europe Sarl Zone industrielle Haneboesch L-4562 Differdange Luxembourg Site web: www.airtech.lu Téléphone: +352 582.282 Service responsable de l'information: Téléphone: +352 582.282 E-mail: sales@airtech.lu
	Airtech Advanced Materials UK Ltd. The Causeway Broadway Business Park Chadderton, Oldham OL9 9XD United Kingdom Site web: www.airtech-amg.co.uk Téléphone: +44 161.947.1610 Service responsable de l'information: Téléphone: +44 161.947.1610 E-mail: sales@airtech-amg.co.uk	Airtech Asia Ltd. No. 161 of Anyuan Rd Chagugang County Wuqing District 301721, Tianjin, P.R. China Site web: www.airtech.asia Téléphone: +86 22 8862 9800 Télécopie: +86 22 8862 9900 Service responsable de l'information: Téléphone: +86 22 8862 9800 E-mail: airtech.asia@airtechasia.com.cn

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC EMERGENCY PHONE:
France: +(33)-975181407
Belgique (Brussels): +(32)-28083237
Luxembourg: +(352)-20202416
International: +1 703-741-5970

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1; H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2; H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage:

Contient Bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire <=700), Résine de bisphénole-F-épichlorhydrine et Triacrylate de triméthylolpropane. Voir les informations fournies par le fabricant.

2.3 Autres dangers

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les voies respiratoires. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
N°CE - CAS 25085-99-8	Bisphénol-A résine époxy Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 2; H411.	< 70 %
N°CE - CAS 28064-14-4	Résine de bisphénole-F-épichlorhydrine Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 2; H411.	< 30 %
N°CE 239-701-3 CAS 15625-89-5	Triacrylate de triméthylolpropane Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.	1 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation:	Veiller à un apport d'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire Appeler aussitôt un médecin.
Après contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

Il peut se former une multitude de composés inconnus. En cas d'incendie, risque de dégagement de: acides, aldéhydes, phénol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Circonscrire la zone de danger. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. Neutraliser les vapeurs par l'emploi d'eau en brouillard. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Colmater la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer.

Indications complémentaires: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Respecter les règles générales de prévention incendie. Protéger de toute chaleur forte. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

A stocker en position debout. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Conseils pour le stockage en commun:

Matières incompatibles: Hypochlorite de sodium, acides forts, oxydants forts, amines (aliphatique).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
14808-60-7	Dioxyde de silice (Quartz (SiO ₂))	Europe: BOELV: TWA	0,1 mg/m ³ (silice cristalline alvéolaire)
		France: VME	0,1 mg/m ³ (fraction respirable)
7782-42-5	Graphite	France: VME	2 mg/m ³ (fraction respirable)
1333-86-4	Carbone	France: VME	3,5 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Recommandé: Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme NF EN 374. Type de gants: caoutchouc nitrile ou néoprène. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1:2022.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Appareil de douche oculaire indispensable. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	Forme: liquide
Couleur:	noir
Odeur:	d'odeur agréable
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 176 °C
La température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	neutre
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	négligeable
Densité:	1,14 g/mL
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir rubrique: Possibilité de réactions dangereuses

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de toute chaleur forte.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts et bases, agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: acides, aldéhydes, phénol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Il peut se former une multitude de composés inconnus.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.
Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancérogénicité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:
Aucune donnée disponible

Autres informations: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Ne pas enlever l'étiquette avant que le conteneur ne soit soigneusement nettoyé. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN: ONU 3082,
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire <=700), Résine de
bisphénole-F-épichlorhydrine)

IMDG, IATA-DGR: UN 3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (molecular weight <=700),
Bisphenol-F-epichlorhydrine resin)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 9, Code: M6
IMDG: Class 9, Subrisk -
IATA-DGR: Class 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
III

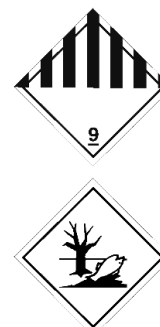
14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange présente un danger pour
l'environnement sur la base des critères des
règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: oui

Polluant marin - ADN: oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 90, Numéro ONU UN 3082

Etiquette de danger: 9

Dispositions particulières: 274 335 375 601

Quantités limitées: 5 L

EQ: E1

Conditionnement - Instructions: P001 IBC03 LP01 R001

Conditionnement - Dispositions particulières: PP1

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:
MP19

Réservoirs mobiles - Instructions: T4

Réservoirs mobiles - Dispositions particulières: TP1 TP29

Codification réservoirs: LGBV

Code de restriction en tunnel: -

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: 9

Dispositions particulières: 274 335 375 601

Quantités limitées: 5 L

EQ: E1

Transport autorisé: T

Équipement nécessaire: PP

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-A, S-F
Dispositions particulières:	274 335 969
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	PP1
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP2, TP29
Arrimage et manutention:	Category A.
Propriétés et observations:	-
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Étiquette de danger:	Miscellaneous & Environmentally hazardous
Code de quantité exceptée:	E1
Avions passagers et cargo: Quantité limitée:	Pack.Instr. Y964 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Avions passagers et cargo:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Dispositions particulières:	A97 A158 A197 A215
Emergency Response Guide-Code (ERG):	9L

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales - France**

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE**Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL**

Mention d'avertissement:	Attention
Mentions de danger:	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Conseils de prudence:	P261 Éviter de respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]
Dangers pour l'environnement: Code E2, Quantity threshold 200 000 kg / 500 000 kg

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): •3Z

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 14: IATA-DGR 2023

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

CAS: Service des résumés chimiques

CE: Communauté européenne

CFR: Code des règlements fédéraux

CLP: Classification, étiquetage et emballage

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet

EN: Norme européenne

EQ: Quantités exceptées

Eye Irrit.: Irritation des yeux

IATA: Association du transport aérien international

IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

ONU: Organisation des Nations unies

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

Skin Irrit.: Irritation de la peau

Skin Sens.: Sensibilisation cutanée

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

UE: Union européenne

vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Cette fiche ne peut couvrir toutes les situations pouvant se présenter à l'utilisateur lors de la transformation. Chaque étape opérationnelle doit donc être examinée pour déterminer si des précautions supplémentaires s'imposent et lesquelles. Toutes les informations relatives à la santé et à la sécurité contenues dans cette fiche doivent être mises à la disposition de vos collaborateurs et de vos clients. Il relève de votre responsabilité d'exploiter ces informations pour rédiger des consignes d'utilisation appropriées et d'organiser des stages adéquats pour vos salariés.

Les conditions et les méthodes d'utilisation se trouvant hors de notre périmètre de contrôle, nous en rejetons toute responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité civile pour l'utilisation du produit. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Toutes les indications et remarques sont faites sans aucune garantie concernant l'exactitude de l'information, les risques lors de l'application du produit ou les résultats de cette application.